

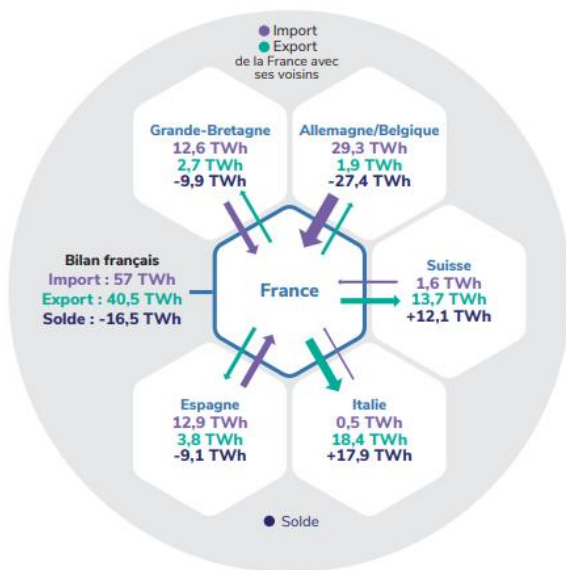


Le réseau
de transport
d'électricité

1^{ère} Instance de concertation et de suivi Raccordement CM1

3 avril 2024

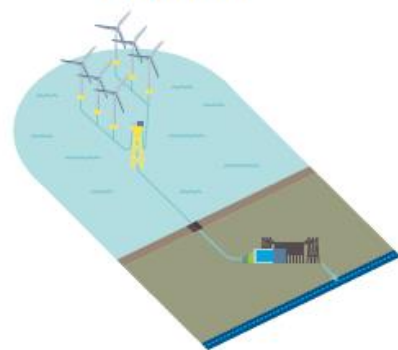
RTE en France



Grand transport ~30 000 km



Réseau en mer En devenir



Réseaux régionaux ~70 000 km



Interconnexions ~12 GW import ~18 GW export



RTE en Normandie

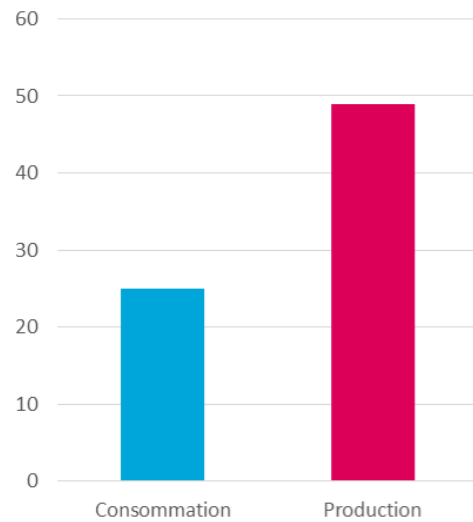


6 409 km
de liaisons aériennes et souterraines

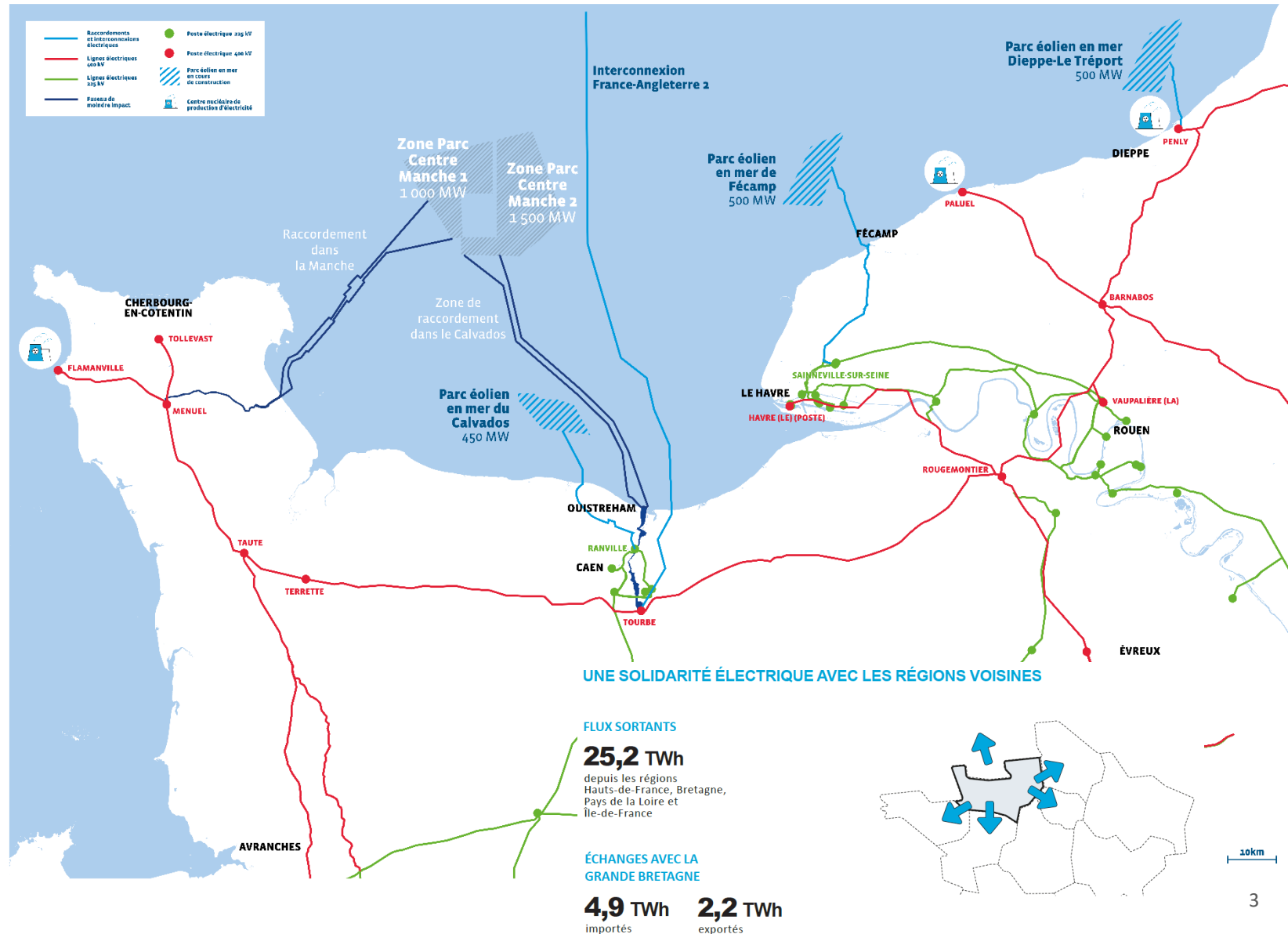


139
postes électriques

Données en TWh



La région produit 2 fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme (données 2022)



RTE s'est engagé en novembre 2020 au niveau européen sein de l'Offshore Coalition sur :

- la mise en commun de données sur les impacts et l'amélioration des analyses de sensibilité des espèces et des habitats
- le partage de bonnes pratiques de préservation de l'environnement marin et de planification spatiale et l'encouragement de la conciliation des usages
- le développement de la connaissance des écosystème marins

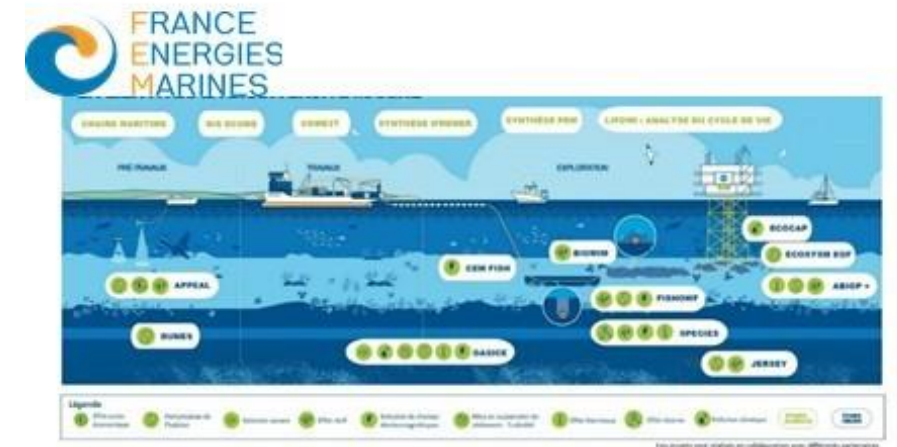
17 études de R&D en lien avec la biodiversité marine...

Études globales ou ciblées visant à mieux connaître la flore et la faune marine afin de développer des solutions adaptées à la préservation de l'environnement, et ce aux différents stades du cycle de vie des installations

... et une vingtaine d'études menées pour chaque projet

Études des fonds marins et côtiers, de l'environnement marin, des activités maritimes, études hydro-sédimentaires et des conditions météo-océaniques

Plusieurs partenariats stratégiques pour faire connaître nos engagements sur le terrain et produire des livrables concrets



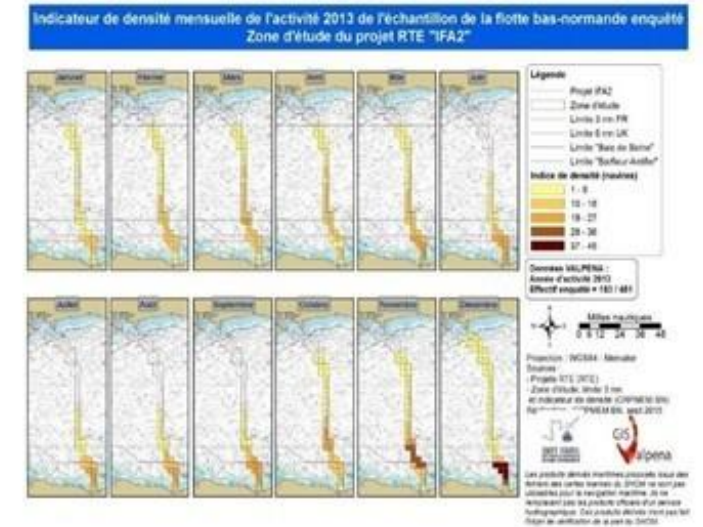
La signature d'un Guide de bonnes pratiques dès 2017

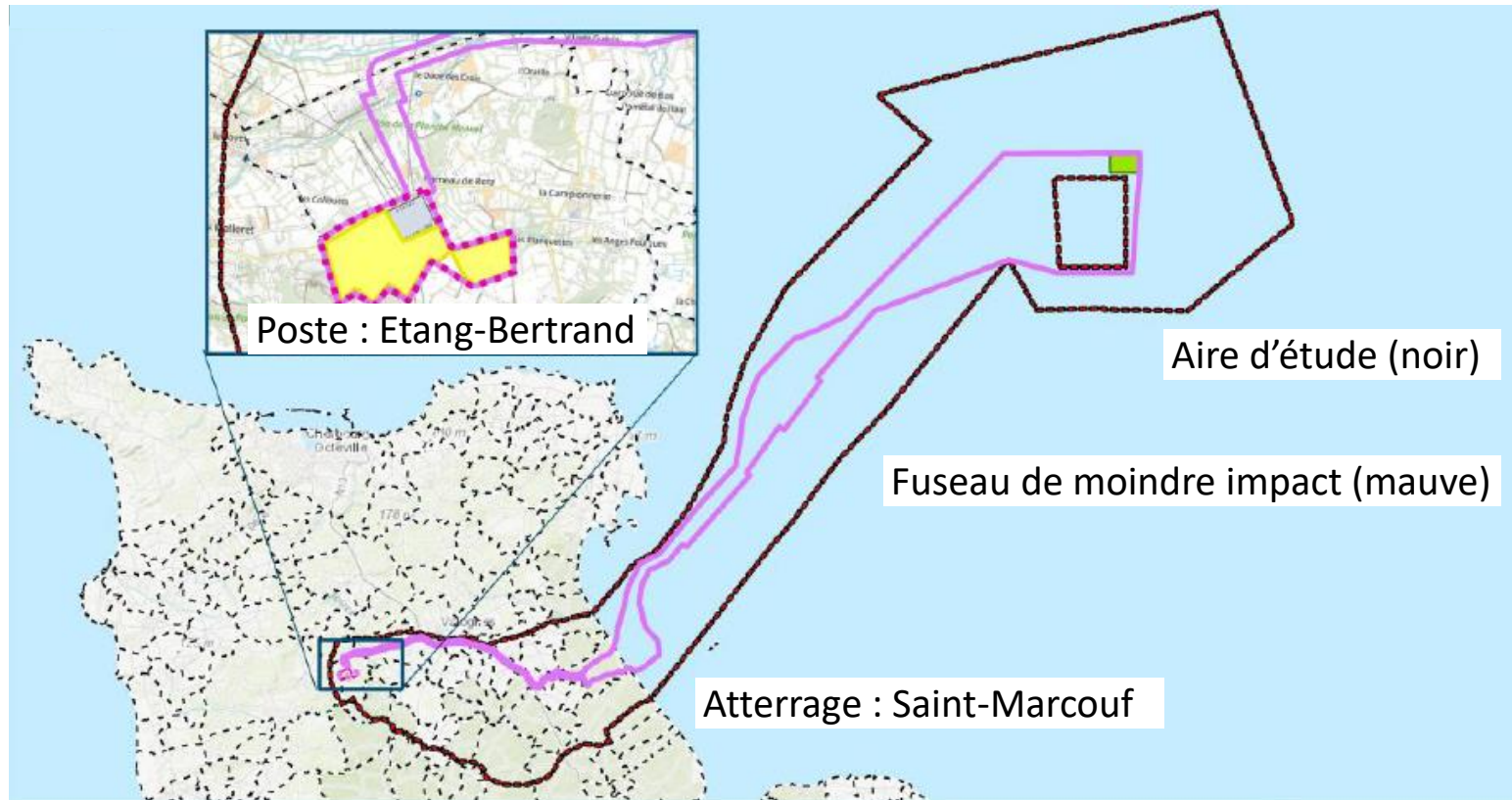
Objectif : concilier au mieux les activités de pêche pendant les différentes étapes d'un projet de liaison sous-marine de RTE, depuis les premières études jusqu'à l'exploitation

L'établissement, en coordination avec les comités de pêche et de manière volontariste, d'un cadre d'indemnisation transparent, objectif et opposable

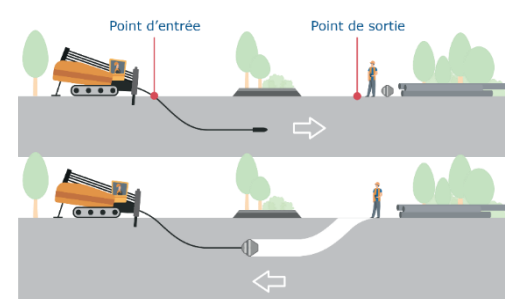
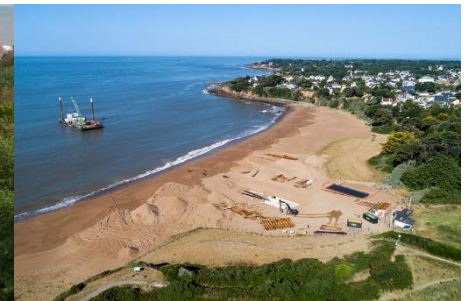
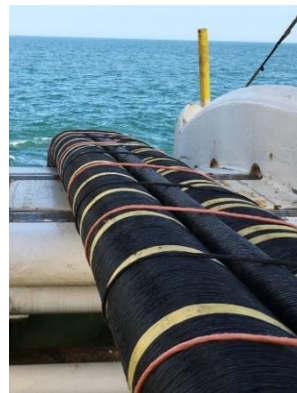
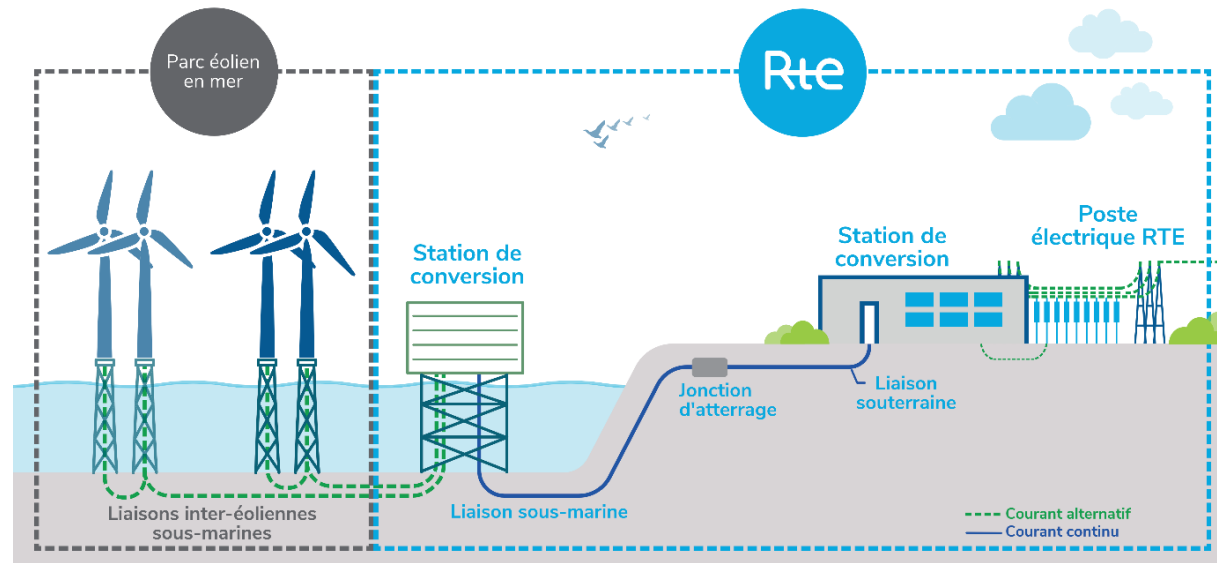
L'objectif de l'indemnisation est de remettre les pêcheurs concernés dans les mêmes conditions économiques que si le projet n'avait pas eu lieu

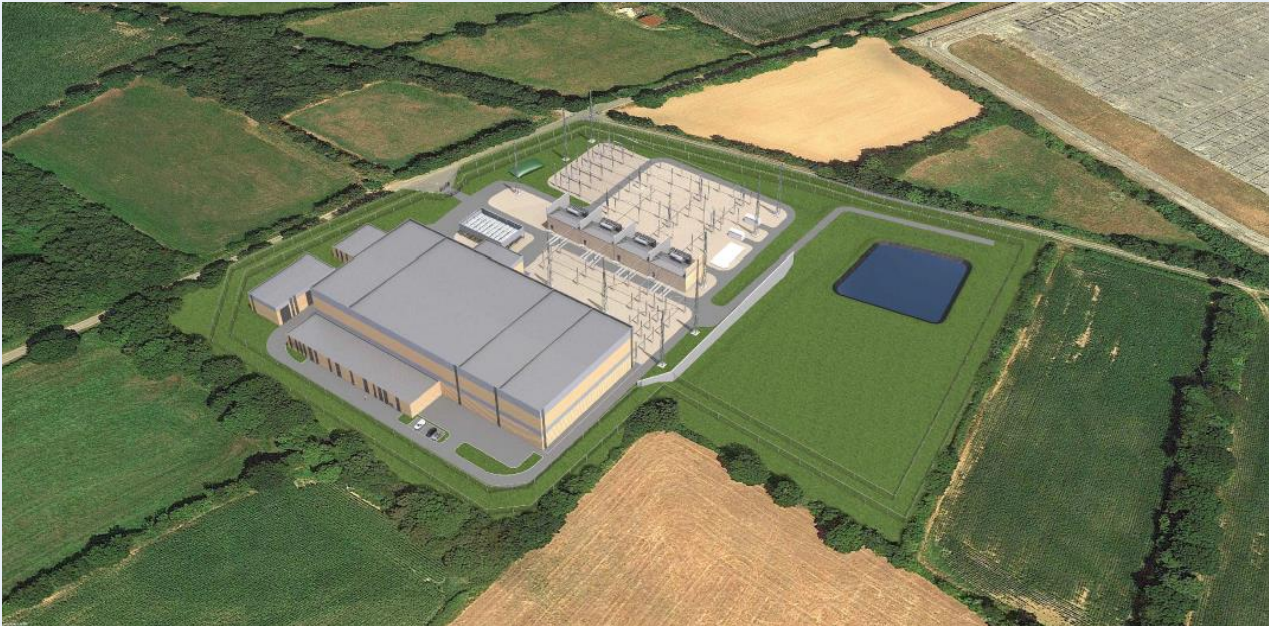
Des discussions en cours pour engager un exercice de prospective partagé avec la filière EMR et les filières de la pêche et projeter la coexistence des activités avec 40 à 50 GW d'éolien en mer à l'horizon 2050



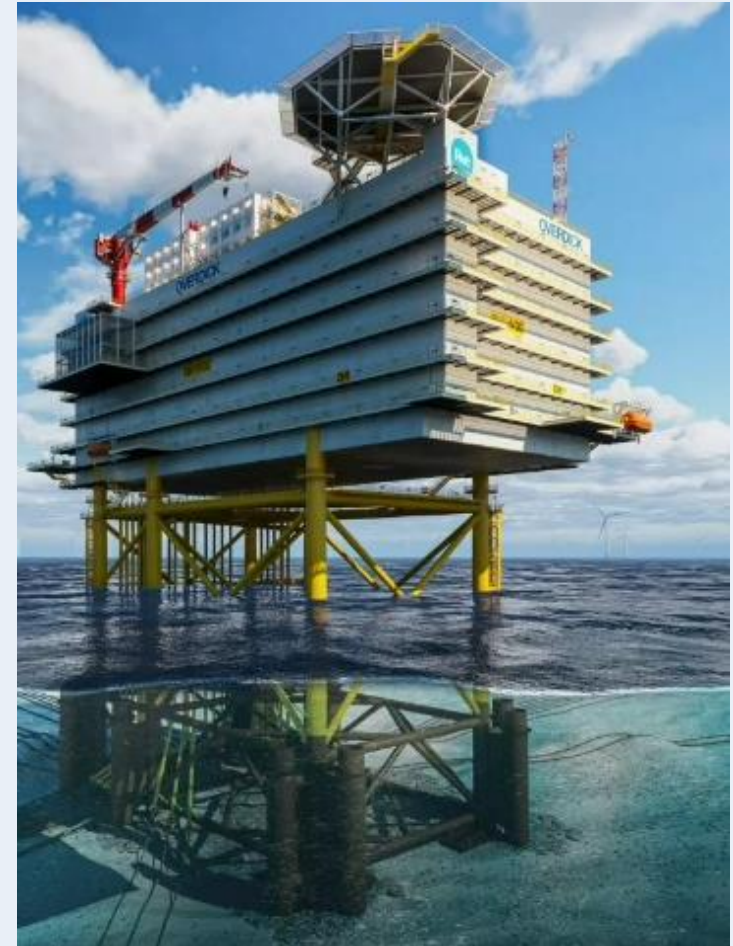


- Un débat public d'avril 2019 à août 2020 (Covid 19)
- Une concertation préalable de janvier à septembre 2021
- Une concertation Fontaine de septembre 2021 à février 2022
- Une concertation continue depuis septembre 2020



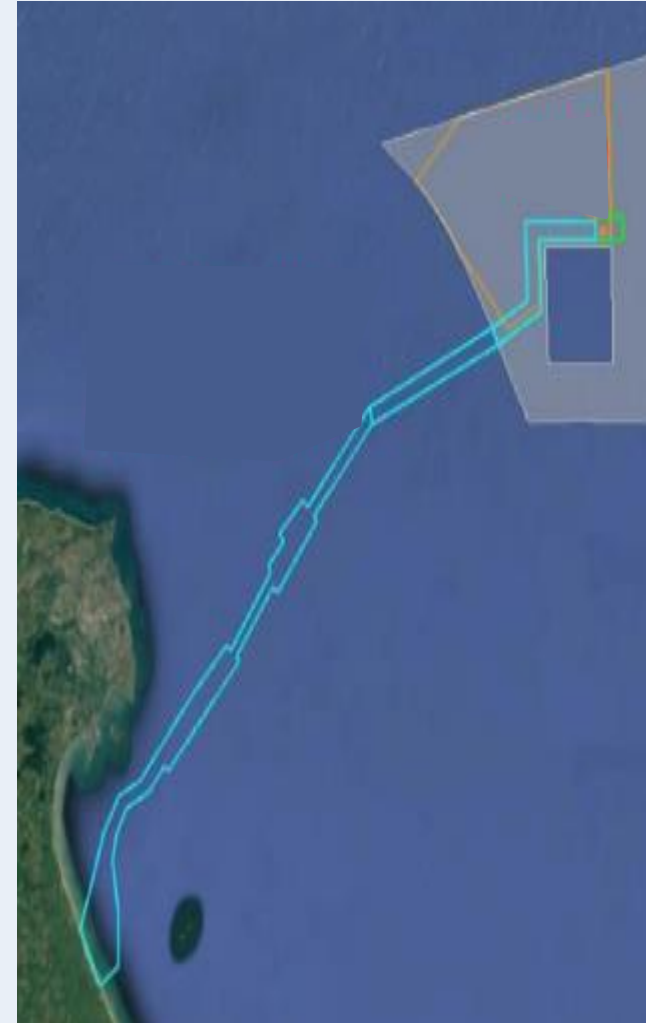
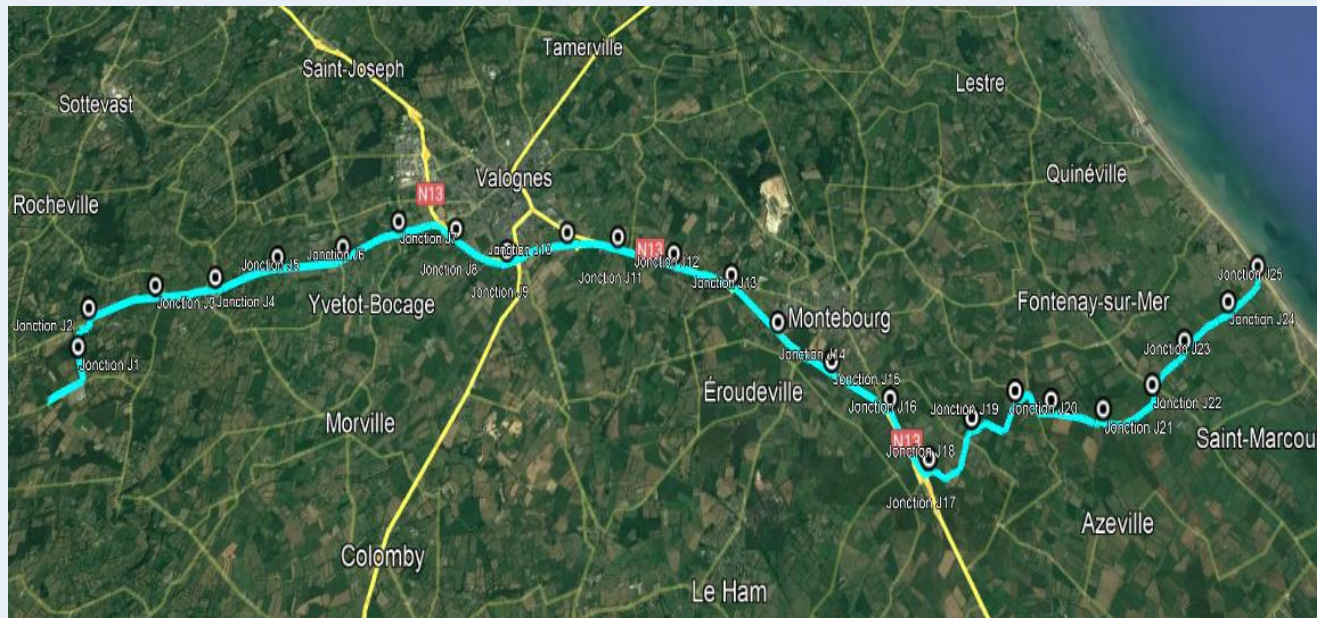


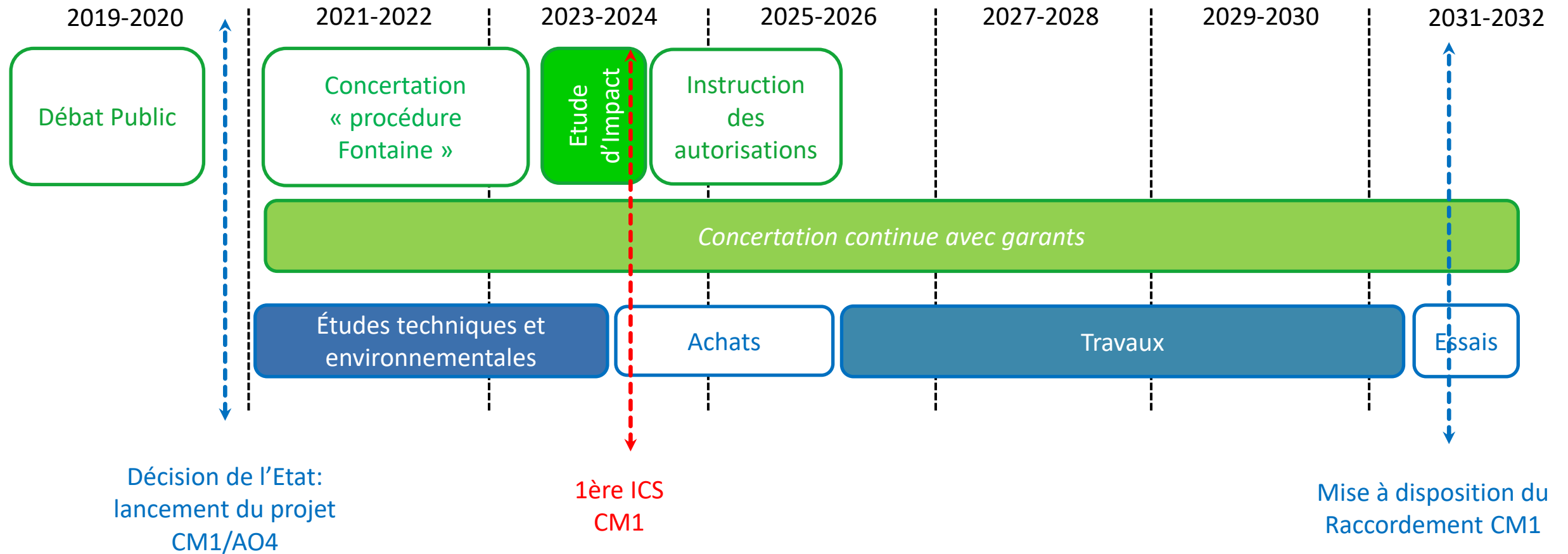
Photomontages préliminaires et indicatifs
des installations de la **future station de conversion terrestre**
de l'Étang Bertrand et de la **plateforme en mer CM1**.



Corridor d'implantation de la liaison sous-marine entre l'atterrage à Saint-Marcouf et la zone d'implantation de la plateforme en mer CM1. →

↓ **Tracé préliminaire de la liaison souterraine** entre l'Etang-Bertrand et Saint-Marcouf.





Ingénierie

- **Station de conversion terrestre** : achat en cours de 5,3 ha suite à la levée de la réserve archéologique. Recherche de terrains pour réaliser la compensation environnementale (zone humide).
- **Liaison souterraine terrestre** : finalisation du tracé suite aux visites de terrain avec les services techniques des voiries. Consolidation du tracé sur la route des marais (vers la plage).
- **Liaison sous-marine / Poste en mer** : fin des études préalables techniques et environnementales.

Concertation

- **Pêche** : signature de conventions de partenariat avec les CRP Normandie et Haut de France. Retours positifs sur les modalités de communication. Réalisation des études environnementales avec la contribution des pêcheurs.
- **Agriculture** : adhésion au GIP compensation agricole collective Normandie
- **Elus** : information régulière des représentants de l'Etang-Bertrand , de Saint-Marcouf et de la communauté d'agglomération du Cotentin. Réunion publique annuelle, la dernière à Cherbourg le 22 septembre 2023
- **Riverains** : rencontres régulières dans le cadre des études de terrains.

Autorisations

- **Etudes** : 25 autorisations obtenues pour les campagnes en mer et 11 pour la partie terrestre au cours des 3 ans de la phase études
- **Travaux** : 9 autorisations à solliciter + l'étude d'impact du Projet à instruire sur 2024/2025



Chapitres du Corps de l'étude

Fascicules

Code de l'environnement Article R122-5 II

-	Préambule	
§1	Résumé non technique	Raccordement CM1
§2	Description	Description
§3	Etat initial	Etat initial
§4	Facteurs considérés	Facteurs considérés
§5	Impacts	Impacts
§6	Vulnérabilité	Vulnérabilité
§7	Solutions de substitution	Solutions de substitution
§8	Mesures ERC	Mesures ERC
§9	Mesures S	Mesures S
§10	Méthode	Méthode
§11	Experts	
-	Natura 2000	Natura 2000
-	Annexes/Fascicules	Dérog. Espèces Protégées

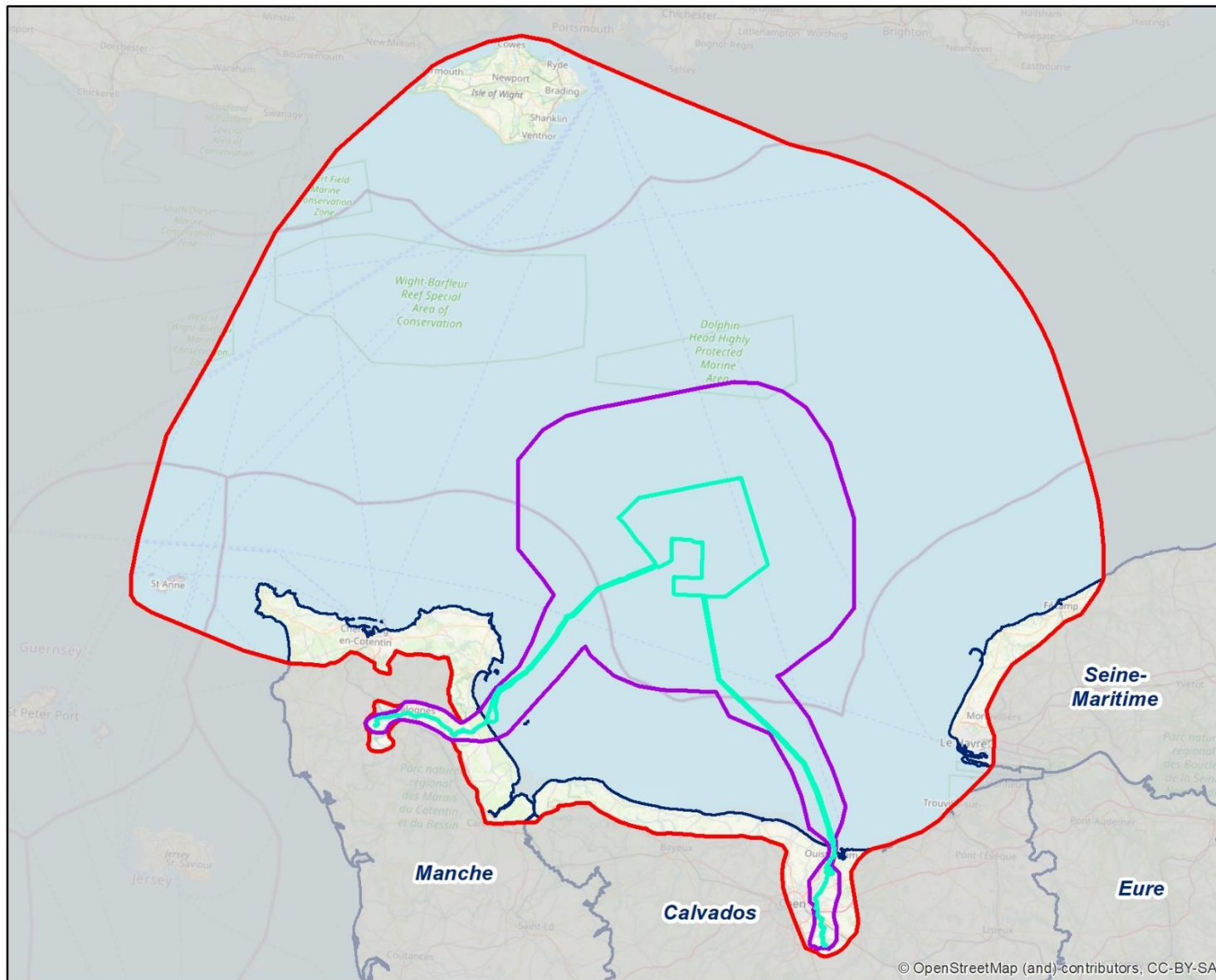
L'étude d'impact est structurée pour donner une vision globale du projet, tout en apportant le détail attendu pour le Raccordement CM1 :





- Les chapitres du corps de l'étude
Ils présentent l'ensemble du projet de parcs éoliens en zone Centre Manche.

Par exemple, le chapitre 2 – Description décrit les 2 parcs et les 2 raccordements. Le chapitre 3 – Etat initial présente une description complète de la Manche au Calvados.

- Les fascicules du Raccordement CM1
Ils présentent les éléments de détails pour le raccordement CM1.

Par exemple, le Fascicule 2 – Description apporte du détail sur le Raccordement CM1. Le fascicule 3 – Etat initial présente plus de détails sur les inventaires terrestres du Raccordement CM1.



-  Limite départementale
- Aires d'étude Centre Manche**
-  Aire d'étude éloignée
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude immédiate